



CLUB DE GOLF LE MARTHELOIS

Formulaire d'inscription «Membre Corporatif» 2015

Nom: _____ Personne responsable	Prénom: _____
Adresse: _____	Nom du groupe: <input type="text"/>
Ville: _____	
Code Postal : _____	Courriel : <input type="text"/>
Téléphone: _____	
	Signature : <input type="text"/>

Privilèges :

Le droit de jouer au golf tous les jours du 1 mai au 15 octobre 2015; un quatuor chaque jour.

Le droit de réserver une heure de départ 7 jours à l'avance.

Le membre corporatif n'aura pas à payer les droits d'entrée habituellement facturés aux nouveaux membres.

Restrictions :

Le membre corporatif n'a pas la capacité d'inscrire un membre JUNIOR.

Le membre corporatif doit payer le prix en vigueur pour la location des voiturettes s'il désire les utiliser. L'utilisation des chariots à main est gratuite pour la saison 2015.

Le membre corporatif n'a pas accès au service de remisage des bâtons et à la location de casiers.

Le membre corporatif ne peut disputer qu'une seule ronde par jour.

Le club se réserve le droit de restreindre l'accès au parcours en raison de tournois majeurs.

Autres considérations :

Les privilèges accordés au membre corporatif sont personnels et non transférables.

Le Club n'a pas l'obligation de proposer un abonnement semblable pour la saison 2016.

Pour devenir membre corporatif il faut :

1- Compléter le formulaire d'inscription (ce formulaire).

2- Payer la cotisation en entier avant la première partie, soit 5000.00\$ (plus les taxes)

3- Inscrire un maximum de 20 titulaires qui pourront jouer sous l'égide du membre corporatif.

Aucune carte de membre ne sera émise aux titulaires inscrits, mais tous doivent signer le registre avant chaque partie à l'accueil.

Conditions particulières : _____
